

## **DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MALANGE**

Nombre de membres		
Afférents CM	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
10	10	8

### **SEANCE ORDINAIRE DU 05 juin 2025**

L'an deux mil vingt cinq, le cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur **GUIBELIN Hervé**, Maire.

Délibération – 024.2025 -

**Présents :** Hervé GUIBELIN, Elfi BARBARIN, Martine BARBIER, Stéphanie BLANCHON GRENOT, David CHECHILLOT, Mathias GIRARDIN, Emilie PARROT, Antoine PRIEUR-DREVON

Date de convocation  
27 mai 2025

**Absent excusé :** Pascal COURDEROT

**Absent :** Ludovic BRASSEUR

Date de l'affichage  
06 juin 2025

**Secrétaire de séance :** Antoine PRIEUR-DREVON

### **Devis pompage regard, nettoyage auget et puits**

Vu que l'agent communal réalise des heures pour l'entretien de la station d'épuration qui sont refacturées à l'intercommunalité,

Vu que les roseaux sont trop hauts et qu'il est très compliqué de nettoyer les buses,

Considérant le devis demandé pour réaliser ces travaux ainsi que le nettoyage de l'auget et du puits,

Considérant qu'à la suite des travaux de l'Abergement et de la mise à jour des regards de l'alimentation de la fontaine, il est nécessaire d'effectuer le nettoyage des regards en vue de récupérer l'eau de la source.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du maire, par 8 voix pour :  
- approuve le devis d'un montant de 1032,60€ TTC.

Conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus

**Le secrétaire,**  
**Antoine PRIEUR-DREVON**

**Le Maire,**  
**Hervé GUIBELIN**



Envoyé en préfecture le 10/06/2025

Reçu en préfecture le 10/06/2025

Publié le 06/06/2025



ID : 039-213903081-20250605-2025\_D024-DE